



LORIENT NATATION

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022-2023

Ce document est à conserver pendant toute la saison sportive.

Chaque adhérent s'engage lors de son inscription à respecter le présent règlement. En cas de non-respect, le bureau se réserve le droit d'appliquer les sanctions appropriées.

L'adhésion

Lors de son inscription, le nageur doit fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- Une photo d'identité.
- Un certificat médical à la pratique de **la natation** et mention **compétitions** pour les nageurs compétiteurs.
- Formulaire Licence compétition 2022-2023.
- Le montant total de sa cotisation. Celui-ci peut être réglé **en 4 fois* en début d'année seulement.**
- **250 €** pour la fiche L'école de nage (*deux chèques de 65€ septembre, octobre et deux chèques de 60€ pour novembre, décembre 2022).
- **260 €** pour les fiches compétitions, perfectionnement, maître (*quatre chèques de 65 € septembre, octobre, novembre, décembre 2022).
- **210 €** pour la fiche étudiant (*un chèque de 60 € septembre, et trois chèques de 50 € octobre, novembre, décembre 2022).

Tout nageur n'ayant pas remis l'intégralité des documents cités ci-dessus se verra refuser l'accès aux entraînements.

L'adhésion est fixée pour l'année par le bureau. Celle-ci doit être acquittée en début de saison. La cotisation ne peut donner lieu à remboursement après validation du dossier par le club.

Entraînements

un planning des groupes et horaires d'entraînements sera établi en début de saison. Celui-ci est à respecter en fonction de son groupe. Le nageur n'est pas autorisé à changer de groupe sans l'accord de l'entraîneur.

Au début de chaque séance, les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur nageur. Celui-ci reste sous leur responsabilité dans le hall et les vestiaires de la piscine. La responsabilité du Club, quant à elle, s'exerce au bord du bassin et uniquement dès la prise en charge du nageur par l'entraîneur.

Il est impératif qu'il soit à l'heure au bord du bassin, l'entraîneur est en droit de l'exclure du cours, si retard.

Le club se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des biens personnels de chacun. Par précaution, il est conseillé de déposer ses vêtements et chaussures dans un sac au bord du bassin.

Lors des entraînements, les parents ou accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer au bord du bassin, ni à intervenir de quelque manière que ce soit. Les parents désirant s'entretenir avec l'entraîneur pourront le faire sur rendez-vous. Nous recommandons aux parents ne pas rester tout le temps de l'entraînement, en effet, il est préférable pour votre nageur que vous ne soyez pas présent.

Stages

Afin de préparer les nageurs aux compétitions, des stages peuvent être organisés lors des vacances scolaires. Pour les stages extérieurs à Lorient, la partie financière sera assurée par les nageurs stagiaires. Des échéanciers seront mis en place. Aucun remboursement ne pourra être effectué. Une participation financière peut être demandée lors des stages organisés à la piscine du Bois du Château.

Compétitions

Un calendrier des compétitions sera donné au nageur en début de saison. Avant chaque compétition vous recevrez une convocation par le biais de notre site. Il est indispensable d'y répondre rapidement afin de pouvoir effectuer les engagements. Nous vous invitons à télécharger l'application Sport-région sur votre mobile.

Lors des compétitions le nageur doit **IMPÉRATIVEMENT** porter les couleurs du club (bonnet, tee-shirt).

Pour toute absence de dernière minute, prévenir l'entraîneur le plus rapidement possible. Vous devez fournir **obligatoirement un certificat médical** pour le jour de la compétition sous peine de pénaliser le club d'une amende, **celle-ci serait à la charge du nageur.**

Compétitions de niveau Départemental

Les déplacements des nageurs, des entraîneurs et des officiels sont à la charge des parents (covoiturage). Le conducteur doit attester être à jour de son contrôle technique, de son assurance, et n'avoir aucun retrait de permis. Pour un bon fonctionnement chaque parent doit y participer à tour de rôle au moins 4 fois dans l'année.

Compétitions de niveau Régional, Inter-Régionale, France.

Pour tous les déplacements nécessitant de louer un véhicule* ou de dormir à l'extérieur le barème ci-dessous sera appliqué (il pourra être revu selon l'évolution des prix, barème mis à jour le 30/06/2015). *Les parents désirant se rendre sur les lieux de la compétition devront le faire par leurs propres moyens.

Chaque nageur doit s'acquitter de sa participation avant le déplacement. Dans le cas contraire, le nageur se verra refuser l'accès à la compétition et devra régler l'amende forfaitaire.

	Déplacement	Catégorie « Maître »
Forfait Transport*	20,00 €	À la charge du nageur
Forfait par Repas	10,00 €	A la charge du nageur
Forfait par nuit Hébergement	15,00 €	50% du montant de la facture payée plafonné à 12 € par nuitée et sur demande à la charge du club sur présentation de facture. <u>Uniquement pour les France.</u>
Engagements figurant sur le calendrier du club*	A la charge du club* (une participation pourra être demandée pour les meetings).	

Officiels

Pour chaque compétition, le Club doit présenter des officiels sous peine d'amende. Chacun est invité à **s'investir dans ce rôle**. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès des entraîneurs et membres du Conseil d'Administration. Toutes les informations sont accessibles sur le site du club.

Chaque adhérent se doit de respecter les autres nageurs et toutes les autres personnes lors des entraînements, des compétitions et dans tous les déplacements, ainsi que la mise à disposition des locaux et du matériel.

Les échanges avec les adhérents se font essentiellement par courrier électronique et par le biais de notre site, vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site du club et sur notre page Facebook. Nous vous invitons à télécharger l'application Sport-Région Lorient Natation, afin d'avoir toutes les actualités en direct.